

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 26.04.00.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la  
demande : 02.11.01 Bulletin 01/44.

56 Liste des documents cités dans le rapport de  
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du  
présent fascicule*

60 Références à d'autres documents nationaux  
apparentés :

71 Demandeur(s) : EASTMAN KODAK COMPANY — US.

72 Inventeur(s) : VAU JEAN MARIE.

73 Titulaire(s) :

74 Mandataire(s) : KODAK INDUSTRIE.

54 PROCÉDE POUR METTRE DES IMAGES NUMÉRIQUES A LA DISPOSITION D'UN UTILISATEUR SUR UN  
SERVEUR.

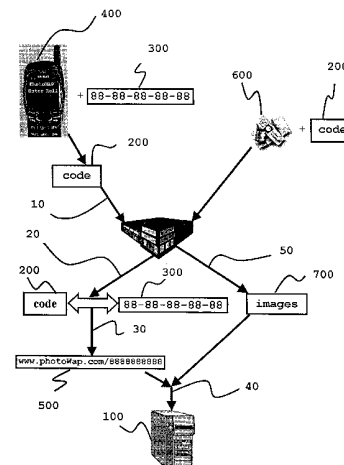
57 La présente invention concerne un procédé pour met-  
tre au moins une image numérique (700) à la disposition  
d'un utilisateur sur un serveur (100) après un traitement (50)  
d'image. Le procédé comprend les étapes suivantes:

a) à partir d'un appel téléphonique ou d'une session In-  
ternet mobile (10) dans le (a) quel (le) l'utilisateur envoie un  
code (200) identifiant ladite au moins une image qu'il sou-  
haite faire traiter, on récupère un numéro (300) identifiant de  
façon unique le terminal (400) au moyen duquel l'utilisateur  
a envoyé le code (200);

b) on associe (20) le code (200) identifiant ladite au  
moins une image au numéro (300) identifiant le terminal  
(400);

c) on définit (30) une adresse (500) sur le serveur (100)  
en y intégrant le numéro (300) identifiant le terminal (400);

d) on stocke (40) sur le serveur (100) à l'adresse définie  
en c) ladite au moins une image (700) après traitement (50).



PROCEDE POUR METTRE DES IMAGES NUMERIQUES A LA DISPOSITION  
D'UN UTILISATEUR SUR UN SERVEUR

La présente invention concerne un procédé pour mettre  
des images numériques, enregistrées sur un serveur, à la  
5 disposition d'un utilisateur.

Lorsqu'un utilisateur souhaite faire développer ses  
photos, que ce soit à partir de pellicules de format 24/36,  
de format APS, de diapositives, lorsqu'il souhaite faire un  
retirage d'une photo déjà sur papier ou encore lorsqu'il  
10 souhaite faire un agrandissement ou tout autre traitement,  
il envoie le support de l'image à un laboratoire de  
développement en commandant le traitement qu'il a choisi.  
Une fois que le traitement commandé a été réalisé,  
l'utilisateur ne reçoit pas tout de suite sa commande, il  
15 faut en effet tenir compte du délai d'envoi chez le  
revendeur où il a déposé sa commande. D'autre part, si  
l'utilisateur ne peut se rendre chez le revendeur, le délai  
pour obtenir ses photos sera encore plus long. Cependant,  
l'utilisateur souhaite parfois avoir une idée très  
20 rapidement des images qu'il va obtenir. Il souhaite  
également parfois pouvoir faire parvenir à ses amis très  
rapidement les images.

De même, lorsque l'utilisateur réalise ses photos avec  
un appareil photo numérique, il souhaite parfois effectuer  
25 différentes opérations, comme par exemple commander une  
impression chez un revendeur choisi, dans un kiosque ou  
encore faire parvenir à des personnes différentes une ou  
plusieurs de ses images sur différents types de support ou  
sous différentes formes modifiées.

30 Pour résoudre ce problème, la demande de brevet  
français 0002461 décrit une solution qui consiste à mettre  
à la disposition de l'utilisateur sur un serveur, ses  
images numériques ou numérisées dès que le traitement  
commandé a été effectué. Cette solution prévoit que  
35 l'utilisateur inscrit, lors de la commande des différents  
traitements souhaités, par exemple sur l'enveloppe qui

contient les films à traiter, une adresse de messagerie à laquelle il sera prévenu de la mise à disposition de ses images sur un serveur. L'adresse de messagerie est par exemple une adresse électronique, un numéro de téléphone fixe ou encore cellulaire. Toutefois, l'utilisateur ne souhaite pas forcément inscrire son numéro de téléphone ou son adresse électronique sur un bon de commande. En effet, toutes les personnes qui ont accès à la commande peuvent voir ce numéro ou cette adresse et l'utiliser. Il est donc souhaitable que cette information ne soit pas accessible à partir du bon de commande. De plus, les risques d'erreurs sur l'inscription ou la lecture de l'adresse sont assez importants. En effet, l'utilisateur peut inscrire une adresse erronée ou une adresse correcte mais difficile à déchiffrer. Le laboratoire a alors des difficultés à lire cette adresse que cette lecture soit humaine ou par reconnaissance optique de caractère.

Un objet de la présente invention est un procédé pour mettre des images numériques à la disposition d'un utilisateur sur un serveur sans que son adresse de messagerie soit accessible à des personnes autres que celles du laboratoire de traitement avec lesquelles il n'a aucun contact.

Un autre objet de l'invention est un procédé pour mettre des images numériques à la disposition d'un utilisateur sur un serveur en limitant le risque d'erreur dans l'identification de l'adresse de messagerie.

L'invention concerne un procédé pour mettre au moins une image numérique à la disposition d'un utilisateur sur un serveur dans lequel :

- a) à partir d'un appel téléphonique ou d'une session Internet mobile dans le(a)quel(le) l'utilisateur envoie un code identifiant ladite au moins une image qu'il souhaite faire traiter, on récupère un numéro identifiant de façon unique le terminal de l'utilisateur ;
- b) on associe le code identifiant ladite au moins une image

au numéro identifiant le terminal ;

c) on définit une adresse sur le serveur en y intégrant le numéro identifiant le terminal ; et

d) on stocke sur le serveur à l'adresse définie en c)

5 ladite au moins une image après traitement.

D'autres caractéristiques apparaîtront à la lecture de la description qui suit, faite en référence aux dessins dans lesquels :

- la Figure unique représente les étapes du procédé  
10 selon l'invention.

La figure unique représente les différentes étapes du procédé de la présente invention lorsqu'une ou plusieurs images à traiter sont des images de type argentique.

Par "images de type argentique" on entend des images  
15 qui ne se trouvent pas sous forme électronique, à savoir par exemple des images sur un négatif de format 24/36, un négatif de format APS, une diapositive, etc., un tirage papier issu d'une des formes précédentes.

Lorsqu'un utilisateur souhaite faire traiter une ou  
20 plusieurs images de ce type, à savoir lorsqu'il commande des tirages de négatifs, des retirages ou encore des agrandissements, il envoie un support 600 à faire traiter 50 à un laboratoire de développement, par exemple. Pour envoyer le support 600, il doit se rendre chez un revendeur  
25 qui sert d'intermédiaire dans cet envoi. Le laboratoire reçoit alors le support 600 sur lequel est enregistrée au moins une image à traiter. Après avoir traité 50 les images argentiques, le laboratoire numérise les images argentiques et stocke 40 les images numérisées 700 sur un serveur 100  
30 de données. Le serveur 100 de données est relié par une liaison à haut débit à un serveur d'hébergement, permettant la connexion à un réseau du type Internet. De préférence, le serveur d'hébergement est relié à une passerelle de type WAP destinée à assurer la communication entre le réseau  
35 utilisé pour la téléphonie mobile, par exemple GSM, et un téléphone cellulaire.

Pour que l'utilisateur puisse récupérer ses images sur le serveur, il doit connaître l'adresse à laquelle ses images ont été stockées sur le serveur. A cet effet, l'invention propose que l'utilisateur, au moment où il

5 envoie son support 600 comprenant les images à faire traiter, appelle 10 par l'intermédiaire de son téléphone personnel 400 un centre d'appel géré par le laboratoire de traitement, ou ouvre une session Internet mobile. Par session Internet mobile on entend la connexion à un site de

10 type WAP sur lequel on ouvre une page Internet permettant la saisie de données.

Lors de cet appel ou de cette session, l'utilisateur fournit un code 200 identifiant ses images à traiter, en particulier un code identifiant le support 600 sur lequel

15 se trouvent les images à traiter. Dans le cas des films de format APS, l'utilisateur fournira par exemple le numéro de la cartouche APS. De préférence, une information temporelle supplémentaire, par exemple l'heure et/ou la date à laquelle l'utilisateur fournit sa cartouche pour le

20 développement, peut être fournie par l'utilisateur lors de son appel ou encore être récupérée automatiquement lors d'une session Internet mobile. Dans le cas des films de format 24/36 mm, l'utilisateur fournira par exemple le numéro de l'enveloppe dans laquelle il aura inséré son

25 film. Là encore, une information temporelle supplémentaire peut être fournie par l'utilisateur lors de son appel ou encore être récupérée automatiquement lors d'une session Internet mobile. D'autre part, il peut arriver qu'au moins deux enveloppes soient identifiées par un même numéro, par

30 exemple dans des pays différents. Pour éviter que deux utilisateurs donnent un même numéro identifiant leurs images, on prévoit avantageusement que l'utilisateur fournit également un numéro supplémentaire identifiant le lieu dans lequel l'enveloppe a été déposée, par exemple un

35 numéro associé au revendeur. Selon une alternative, on peut également prévoir que plusieurs centres d'appel ayant

chacun un numéro différent couvrent chacun une zone géographique différente de sorte qu'en fonction du lieu où l'utilisateur dépose son enveloppe contenant le film, il appelle le centre d'appel associé au revendeur chez lequel il a déposé son enveloppe. Selon une autre alternative, un centre d'appel unique sera utilisé qui pourra être appelé par des numéros de téléphones qui diffèreront en fonction du lieu dans lequel l'enveloppe a été déposée. Selon une autre alternative préférée, il est possible de différencier les images identifiées par un même numéro d'enveloppe à partir, par exemple, du lieu de provenance de l'appel téléphonique ou de la session Internet mobile dans le(a)quel(le) l'utilisateur a donné le code identifiant les images. En effet, dans un système GSM il est possible de localiser le terminal qui a émis l'appel ou ouvert la session.

Cet appel est par exemple un appel vocal simple dans lequel l'utilisateur donne oralement le code identifiant ses images, le message étant enregistré sur un répondeur. L'appel peut également consister à entrer le code identifiant les images par l'intermédiaire du clavier du terminal utilisé pour émettre l'appel.

Selon un mode particulier de l'invention, l'utilisateur fournit son code 200 identifiant ses images par l'intermédiaire d'une session Internet mobile, par exemple une session client-serveur WAP, au lieu de le faire par l'intermédiaire d'un appel téléphonique classique. Au moyen d'un terminal 400 qui peut être un téléphone mobile ou encore un PDA (Personnal Digital Assistant, ou "assistant personnel") l'utilisateur ouvre une session client-serveur WAP dans laquelle le service en ligne lui demande d'entrer le code identifiant les images et, si nécessaire, le numéro associé au revendeur.

Le laboratoire de traitement récupère, via le centre d'appel, un numéro 300 identifiant de façon unique le terminal 400 utilisé par l'utilisateur pour émettre son

message ou pour ouvrir sa session. Le numéro 300  
identifiant le terminal 400 est par exemple le numéro de  
téléphone, notamment dans le cas où l'utilisateur a utilisé  
un téléphone cellulaire, le MSISDN (Mobile Subscriber  
5 Integrated Service Data Network) récupérable dans un  
système GSM.

Ainsi, on récupère par exemple le numéro de téléphone  
de l'utilisateur 8888888888. Ce numéro de téléphone est  
associé 20 au code 200 identifiant les images donné par  
l'utilisateur dans son appel ou dans sa session Internet  
mobile. Le laboratoire de traitement définit 30 ensuite une  
adresse 500 sur le serveur à laquelle il stocke 40 les  
images numériques 700. Le numéro 300 identifiant le  
téléphone par exemple est intégré dans l'adresse 500 de  
15 manière à ce qu'elle soit facile à retenir pour  
l'utilisateur. On utilisera par exemple une adresse telle  
que [www.PhotoWap.com/8888888888](http://www.PhotoWap.com/8888888888).

Selon une alternative, on prévoit qu'un téléphone fixe  
soit à la disposition de l'utilisateur chez le revendeur.  
20 Il s'agit de préférence d'un téléphone dédié à ce type  
d'appel qui est par exemple placé dans un kiosque. Ce  
téléphone peut être utilisé par l'utilisateur par exemple  
dans le cas où il n'a pas son terminal mobile avec lui.  
Lors de son appel au laboratoire, il communique alors en  
25 plus du code identifiant les images, le numéro identifiant  
son terminal.

Selon un mode particulier de l'invention,  
l'utilisateur fait parvenir des images numériques à un  
laboratoire de traitement d'image, un revendeur ou à  
30 fournisseur d'accès de service téléphonique, de service de  
type Internet ou à tout prestataire de service lié à  
l'image pour faire traiter ses images. L'utilisateur  
fournit alors par exemple un support du type photo CD, DVD  
ou tout autre type de support sur lequel ses images sont  
35 enregistrées. L'utilisateur peut également par exemple  
connecter son appareil numérique, via un ordinateur ou

encore via un téléphone cellulaire, à un réseau de type Internet. L'utilisateur peut aussi télécharger la carte de l'appareil photo ("flash card"), sur le serveur d'un kiosque ou d'un revendeur. De la même manière que ce qui a  
5 été décrit pour des images de type argentique, on prévoit que l'utilisateur appelle un centre d'appel ou ouvre une session Internet mobile pour donner le code identifiant ses images.

Pour avoir accès à ses images, on prévoit par exemple  
10 que lorsque l'utilisateur envoie le code 200 identifiant ses images au centre d'appel, on lui indique le format de l'adresse à laquelle ses images seront stockées, par exemple un format du type  
[www.PhotoWap.com/numérodetéléphone](http://www.PhotoWap.com/numérodetéléphone).

15 Alternativement, on prévoit par exemple que le laboratoire envoie, au numéro 300 identifié lors de l'appel ou de la session Internet mobile de l'utilisateur identifiant les images de l'utilisateur, un message téléphonique ou un message de type SMS de confirmation dans  
20 lequel figure l'adresse à laquelle les images sont stockées.

Dans ces deux cas de figure, lorsque l'utilisateur utilise le terminal identifié par le laboratoire pour accéder à l'adresse à laquelle ses images sont stockées, il  
25 est automatiquement reconnu et aucun mot de passe supplémentaire n'est nécessaire. Si l'utilisateur se sert d'un autre terminal, un mot de passe est de préférence requis. Le laboratoire fournit par exemple le mot de passe à l'utilisateur dans le message SMS lui indiquant l'adresse  
30 de stockage.

Avantageusement, un reçu papier est généré lorsque par exemple le support sur lequel sont enregistrées les images est reçu par le laboratoire de traitement.

Le procédé de l'invention permet de mettre rapidement à  
35 la disposition d'un utilisateur ses images, de façon très confidentielle. D'autre part, les risques d'erreurs sur

l'identification de l'adresse de messagerie de  
l'utilisateur sont limités. Le procédé de l'invention  
permet avantageusement de mettre sur le serveur les images  
à disposition de l'utilisateur sans interaction humaine  
5 supplémentaire pour le laboratoire.

## REVENDEICATIONS

- 1 - Procédé pour mettre au moins une image numérique (700)  
à la disposition d'un utilisateur sur un serveur  
(100) après un traitement (50) d'image, procédé dans  
lequel :
- 5 a) à partir d'un appel téléphonique ou d'une session  
Internet mobile (10) dans le(a)quel(le) l'utilisateur  
envoie un code (200) identifiant ladite au moins une  
image qu'il souhaite faire traiter, on récupère un  
10 numéro (300) identifiant de façon unique le terminal  
(400) au moyen duquel l'utilisateur a envoyé le code  
(200) ;
- b) on associe (20) le code (200) identifiant ladite  
au moins une image au numéro (300) identifiant le  
15 terminal (400) ;
- c) on définit (30) une adresse (500) sur le serveur  
(100) en y intégrant le numéro (300) identifiant le  
terminal (400) ;
- d) on stocke (40) sur le serveur (100) à l'adresse  
20 définie en c) ladite au moins une image (700) après  
traitement (50).
- 2 - Procédé selon la revendication 1 dans lequel l'étape  
a) consiste à récupérer automatiquement, lors de  
l'appel ou de la session Internet mobile (10), le  
25 numéro de téléphone de l'utilisateur.
- 3 - Procédé selon l'une des revendications 1 ou 2 dans  
lequel le code (200) identifiant ladite au moins une  
image est un numéro associé au support (600) sur  
lequel se trouve ladite au moins une image à traiter.
- 30 4 - Procédé selon la revendication 3 dans lequel ladite au  
moins une image à traiter est une image numérique.
- 5 - Procédé selon la revendication 3 dans lequel le code  
(200) identifiant ladite au moins une image est le  
numéro d'une cartouche APS sur laquelle se trouve  
35 ladite au moins une image à traiter.

- 6 - Procédé selon la revendication 1 ou 2 dans lequel le code (200) identifiant ladite au moins une image est un numéro d'une enveloppe dans laquelle est inséré un support de film à traiter sur laquelle se trouve ladite au moins une image pour être transmise à un laboratoire de traitement.
- 5
- 7 - Procédé selon la revendication 6 dans lequel le code (200) identifiant ladite au moins une image comprend en outre un numéro identifiant le lieu dans lequel l'enveloppe est déposée par l'utilisateur.
- 10
- 8 - Procédé selon la revendication 6 dans lequel on identifie en outre automatiquement lors de l'étape a) le lieu de provenance de l'appel téléphonique ou de la session Internet mobile.

1/1

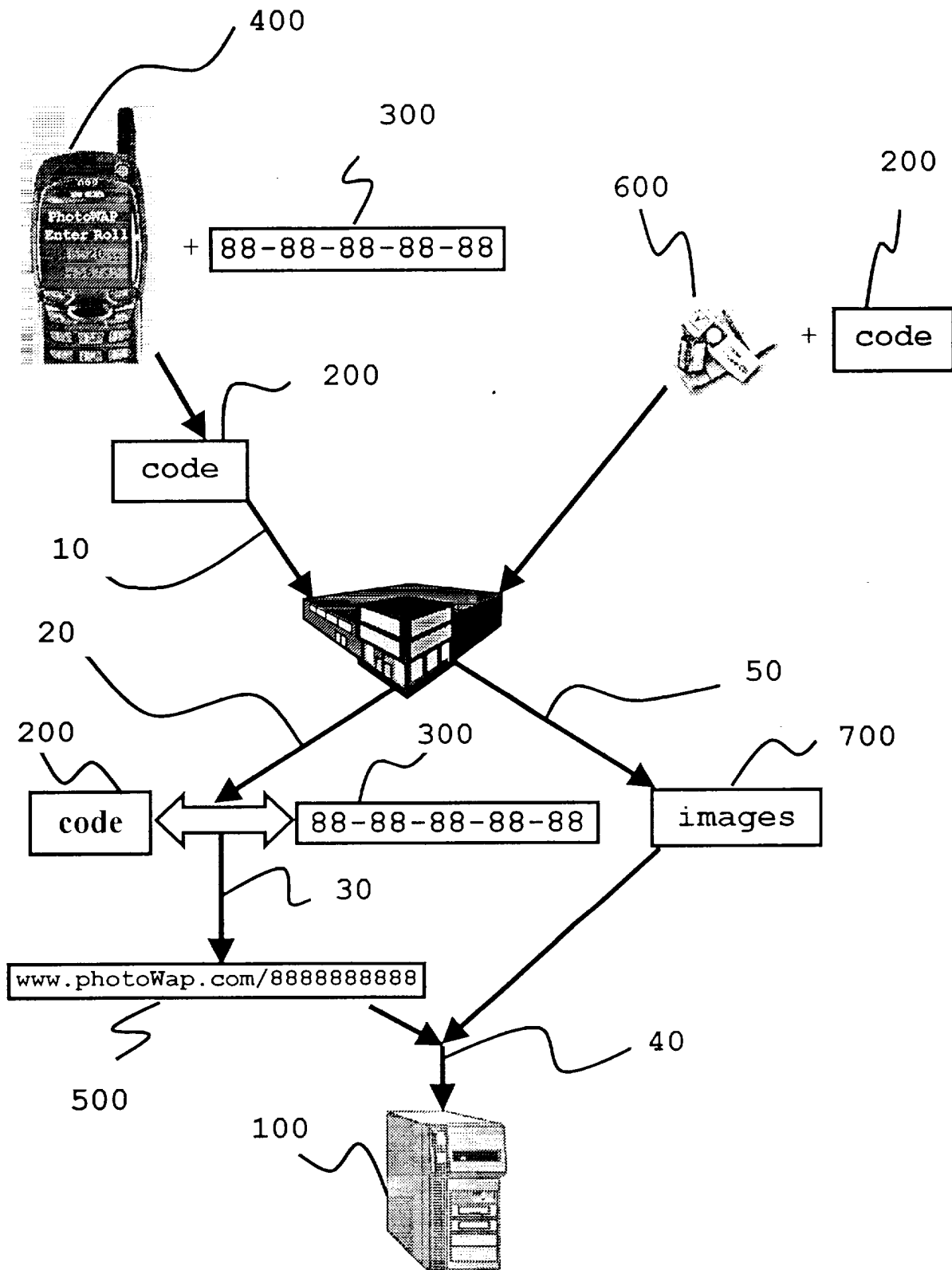


Figure unique



**RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement national

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

FA 587939  
FR 0005451

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	JP 10 322459 A (JITSUPU:KK;KOYO SANGYO:KK) 4 décembre 1998 (1998-12-04) * abrégé *	1-8	G06F17/60 H04L9/32
X	JP 11 266483 A (TOSHIBA CORP) 28 septembre 1999 (1999-09-28) * abrégé *	1-8	
A	WO 99 48276 A (FLASHPOINT TECHNOLOGY INC ;RAMIREZ MICHAEL A (US); ANDERSON ERIC C) 23 septembre 1999 (1999-09-23) * abrégé * * page 1, ligne 1 - page 9, ligne 25 *	1	
A	EP 0 930 770 A (MITSUBISHI ELECTRIC CORP) 21 juillet 1999 (1999-07-21) * abrégé * * colonne 1, ligne 1 - colonne 3, ligne 43 *	1	
			<b>DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.CL.7)</b>
			H04N G06F
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
10 avril 2001		Katerbau, R	
<p><b>CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS</b></p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul                      Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie                      A : arrière-plan technologique                      O : divulgation non-écrite                      P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention                      E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure.                      D : cité dans la demande                      L : cité pour d'autres raisons</p> <p>.....                      &amp; : membre de la même famille, document correspondant</p>			

1  
EPO FORM 1503 12.98 (P04C14)